



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/47/L.35
17 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 112 de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Projet de décision présenté par le Vice-Président à l'issue
de consultations officielles

L'Assemblée générale

Prie le Secrétaire général de porter à son attention, à sa quarante-huitième session, des informations à jour sur la situation des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies touchant en particulier les violations des privilèges et immunités, compte tenu des dispositions des résolutions 45/240 en date du 21 décembre 1990 et 47/28 en date du 25 novembre 1992, ainsi que toute autre question urgente relevant des questions relatives au personnel dont l'examen par l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session lui paraît nécessaire.
